Aux Lazaristes La Salle LYON
Lycée Sandar

REGLEMENT FINANCIER

1. CONTRIBUTION FAMILIALE

La contribution des familles est destinée à financer les investissements immobiliers, les équipements et le matériel pédagogique nécessaire, l'abonnement à la revue « La Salle Liens International » ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'établissement et à l'organisation de l'enseignement catholique.
Elle comprend également la cotisation des **assurances obligatoires** en application de l'article 7 de la loi n° 76-622 du 10/07/76 ayant pour objet diverses dispositions relatives aux assurances sociales et aux accidents en agriculture. Les élèves des Etablissements d'enseignement agricole bénéficient, pour les accidents survenus par le fait ou à l'occasion de cet enseignement, des prestations d'**accident du travail**, dans le cadre du **régime d'assurance obligatoire des salariés agricoles (MSA)**.
Les élèves sont couverts 24h/24, y compris pendant les vacances et lors de leurs périodes de stage, par l'assurance scolaire et extra-scolaire, souscrite auprès de la FEC par l'établissement.
La contribution familiale comprend également la mise à disposition d'un jeu de manuels scolaires par élève. La famille se verra facturé en fin d'année tout manuel endommagé ou non-rendu au prix de 30€ par unité.

2. Cotisation APE

L'association des parents d'élèves (APE) représente les parents auprès de la Direction de l'établissement, de l'organisation de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement et apporte aux familles un ensemble de services. L'adhésion à cette association, d'un montant de 25€, est volontaire et la cotisation est appelée sur le relevé de contribution des familles.

3. Activités et sorties pédagogiques

Les voyages et sorties pédagogiques et culturels font l'objet d'une information particulière qui en précisera les modalités propres (annulation, remboursement, etc.).

4. Demi-pension

La demi-pension est un service facultatif, proposée par l'établissement et, est déterminée par les parents selon le rythme suivant : 4 ou 5 jours par semaine et **le choix est définitif à la fin de la première quinzaine de septembre**.
Un changement de régime peut être effectué à la demande écrite de la famille, auprès du service comptabilité, avant la fin de la période comptable en cours, pour la période suivante.
Calendrier :
1ère période comptable : du 01/09 au 30/11
2ème période comptable : du 01/12 au 28/02
3ème période comptable : du 01/03 au 30/06

Les élèves/étudiants/apprentis externes ont la possibilité de déjeuner occasionnellement au restaurant scolaire. Ce service sera facturé au passage au tarif de **9,60€**

Lorsque qu'un élève bénéficie d'un PAI pour raison médicale justifiant l'apport de son repas, le paiement d'un panier repas PAI sera demandé à la famille, afin de couvrir les frais afférents.

En cas d'absence prolongée pour une maladie d'une durée supérieure à 15 jours civils, dûment constatée par certificat médical et à l'exclusion de toute autre cause, un avoir sera établi au titre de la demi-pension sur demande écrite de la famille, auprès du service comptabilité. **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence pour convenance personnelle.**

5. Frais d'internat

5.1 Choix du régime d'internat

Deux options sont possibles dans le cadre de l'internat : la pension complète ou l'internat séquentiel. Le régime sera choisi pour l'année scolaire complète et pourra être modifié avec les mêmes modalités que la demi-pension (art 4).
Le coût ainsi défini apparaitra sur votre relevé annuel.

Le tarif de la **pension complète** comprend le petit-déjeuner, les repas du midi et du soir, **du lundi midi au vendredi midi inclus,** et l'hébergement en chambre collective pour l'année scolaire ainsi que l'ensemble des frais de personnel et d'entretien attaché au fonctionnement de ce service.

Le tarif de la **pension dite séquentielle** comprend le petit-déjeuner, les repas du midi et du soir et l'hébergement en chambre ou collective pour l'année scolaire ainsi que l'ensemble des frais de personnel et d'entretien attaché au fonctionnement de ce service.
- du lundi midi au mercredi midi inclus
- du jeudi midi au vendredi midi inclus

Le responsable d'internat gèrera la répartition des élèves dans les chambrées à la rentrée en fonction des disponibilités.

Une caution sera intégrée à la facturation de début octobre d'une montant de **300€** à la rentrée. La somme sera restituée en juillet ou conservée partiellement ou intégralement en cas de dégradation constatée par l'élève.

En cas d'absence prolongée pour maladie d'une durée supérieure à 15 jours civils, dûment constatée par certificat médical et à l'exclusion de toute autre cause, la restauration seule, pourra faire l'objet d'un remboursement sur demande écrite de la famille (l'hébergement reste dû). **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence pour convenance personnelle.**

En cas de départ en cours d'année, il conviendra de respecter 1 mois de préavis. La facturation sera proratisée en fonction du temps de présence de l'interne.

5.2 Accueil du dimanche soir

L'accueil du dimanche soir est un service facultatif, proposé par l'établissement aux élèves/étudiants/apprentis internes. Vous vous engagez à maintenir le régime défini ci-dessus tout au long de l'année scolaire. Il s'organise selon les modalités suivantes :

- Ce service débutera **le dimanche 6 septembre 2026.**
- L'accueil est assuré à partir de 20h00 et jusqu'à 22h00.
- La restauration n'est pas assurée les dimanches.

En cas d'accueil exceptionnel le dimanche soir durant l'année scolaire, merci d'en faire la demande auprès du secrétariat, de l'équipe de la vie scolaire et du service comptable au plus tard le jeudi qui précède.
Ce service exceptionnel vous sera facturé **16,50 €** la nuitée.

6. VÊTEMENTS PROFESSIONNELS

Un trousseau est fourni aux élèves de la filière professionnelle CGEH lorsque l'élève intègre la filière pour la première fois. Il contient les articles textiles que les élèves porteront lors de leurs diverses manifestations publiques (concours hippiques, salon professionnel…). Il comprend : un polo, deux tee-shirts, une veste une casquette.
Ce trousseau est facturé **150 €** pour l'ensemble de la filière. En cas de perte ou de dégradation de l'un des articles au cours de la scolarité, les frais de réassort de l'élève seront facturés à l'élève.

7. MODALITES D'APPEL DES CONTRIBUTIONS DES FAMILLES

Début octobre, les familles recevront un RELEVE ANNUEL DES FRAIS comprenant :
- La contribution familiale
- Les frais optionnels (DP, Internat, APE, options)

Les activités facultatives (sorties, voyages scolaires…) ou fournitures diverses pouvant être mises en place dans le courant de l'année.

Ce relevé mis à disposition sur l'espace Ecole Directe est à régler, de préférence par prélèvement ou suivant le mode de paiement arrêté lors de l'inscription ou de la réinscription de votre enfant.

6.1 Réductions familles nombreuses

Les familles qui inscrivent 3 enfants et plus au sein du groupe scolaire Aux Lazaristes La Salle, bénéficient d'une réduction sur la contribution des familles et la restauration, à hauteur de 10% par enfant. Il conviendra de le signaler à la comptabilité lors du retour de dossier d'inscription.

6.2 Réductions au regard de la situation économique des parents

Une caisse de solidarité existe au sein de l'établissement. Pour toute demande, par le bénéficiaire, il est nécessaire d'adresser un mail à l'attention du service comptabilité.

6.3 - Frais de dossier

Les frais de dossier d'un montant de 50 € (30 € pour les fratries à partir de la rentrée 2026) sont encaissés au moment de la candidature de chaque élève. Celle-ci ne devient définitive qu'après leur règlement. Ces frais sont acquis à l'établissement, ils correspondent aux frais administratifs générés par l'inscription ; ils ne sont donc pas remboursés si la famille se désiste.

6.4 - Acompte d'inscription ou de réinscription

Un acompte, dont le montant figure dans l'avenant financier, est exigible lors de la confirmation de l'inscription ou de la réinscription. Il sera déduit du relevé de la contribution des familles. Cet acompte sera remboursé en cas de désistement pour cause réelle et sérieuse telle qu'un déménagement, le divorce des parents, le redoublement…

- **Montant de l'acompte pour un élève/étudiant/apprenti externe ou demi-pensionnaire : 150€**
- **Montant de l'acompte pour un élève/étudiant/apprenti pensionnaire : 350€**

6.5 - Modes de règlement

Le prélèvement bancaire est le mode de règlement préféré par l'établissement. Les prélèvements seront effectués le 10 de chaque mois, d'octobre à juin soit 9 échéances.
Les demandes de prélèvements de l'année précédente sont reconduites automatiquement.
Toute demande de paiement par prélèvement ou changement de compte bancaire doit être signalée avant la fin du mois précédent pour être prise en compte pour le prélèvement du 10 du mois suivant. **En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires sont imputés sur le compte des familles.** Si vous n'optez pas pour le prélèvement, le règlement doit parvenir à l'établissement le 15 de chaque mois, et idéalement par virement.

6.6 - Impayés

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes non réglées.
En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

6.7 - Avenant Financier

L'ensemble des tarifs est récapitulé chaque année dans l'avenant financier joint au dossier de réinscription.

AVENANT FINANCIER POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

TARIF SCOLARISATION					
Grille Tarif	Quotient Familial		Filière générale & technologique	Filière Professionnelle CGEH	BTSA
	de	à			Voie scolaire 2ème année
Tarif 1	Sans justificatif		2 435 €	3 320 €	2 200 €
Tarif 2	18 901 €	22 200 €	2 235 €	3 110 €	
Tarif 3	15 001 €	18 900 €	2 100 €	2 930 €	
Tarif 4	12 601 €	15 000 €	1 965 €	2 695 €	
Tarif 5	10 001 €	12 600 €	1 850 €	2 515 €	
Tarif 6	7 301 €	10 000 €	1 735 €	2 340€	
Tarif 7	3 701 €	7 300 €	1 025 €	1 425 €	
Tarif 8	- €	3 700 €	875 €	1 130 €	

Pour bénéficier de l'un des tarifs 2 à 8 ci-dessus, vous devez obligatoirement joindre votre **avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024**. Le quotient familial s'obtient en divisant le revenu brut global de votre avis d'imposition par le nombre d'enfants à charge + 1 par parent figurant sur la déclaration.
En cas de parents séparés, merci de nous communiquer le jugement de divorce faisant apparaitre la répartition des frais. La moyenne des revenus des 2 foyers constituera le quotient familial applicable à la scolarité de l'enfant.

A CES TARIFS, IL CONVIENT D'AJOUTER POUR L'ANNÉE SELON LE STATUT :

1 - TARIF RESTAURATION				
REGIME	Filière générale & technologique	Filière Professionnelle CGEH	BTSA	
			Voie scolaire 2ème année	Apprentissage 2ème année
DEMI-PENSION 5 JOURS	1 245 €	1 162 €	1 204 €	375 €
DEMI-PENSION 4 JOURS	996 €	930 €	963 €	300 €
PANIER PAI pour raison médicale justifiant l'apport de son repas	3,75 €			
EXTERNE REPAS à l'unité	9,60 €			

Indexation des prix sur la Restauration : les prix indiqués ci-dessus pourront être indexés de plein droit, à fin janvier de chaque année, en fonction de la valeur du dernier indice connu, la référence étant l'IPC-ensemble des ménages-Alimentation identifiant 001764287 du mois de septembre N-1.

2 - TARIF HEBERGEMENT				
REGIME	Filière générale & technologique	Filière Professionnelle CGEH	BTSA	
			Voie scolaire 2ème année	Apprentissage 2ème année
PENSION COMPLETE	3 849 €	3 592 €	3 721 €	1 283 €
INTERNAT SEQUENTIEL	3 550 €	3 310 €		
ACCUEIL DIMANCHE SOIR	507 €	473 €	490 €	134 €
NUITEE A L'UNITE	16,50 €			

3 - OPTIONS FACULTATIVES OU SPECIFIQUES A UNE FILIERE DONNEE				
Filière concernée		Classe de Seconde	Classe de 1ère	Classe de terminale
Filière Pro CGEH	**Trousseau de représentation**	150 €		
Filière Générale et Technologique	**Option Equitation – hippologie**	1 350€	1 350 €	1 350 €
	Projet du Vendredi - BIA	350 €	350 €	350 €
	Projet du Vendredi - TRAIL	550 €	550 €	550 €
	Projet du Vendredi - THEATRE	700 €	700 €	700 €
Toutes filières lycée (hors BTSA)	**Option Academica Dual Diploma** *(Désistement possible avant le début de chaque semestre)*	Diplôme sur 3 ans 1 345 €/ an soit 4 035 € au total	Diplôme sur 2 ans 1 897 €/ an soit 3 794 € au total	Non disponible

4 - CAUTIONS DIVERSES	Montant annuel
Caution CDI (restituée en fin d'année scolaire si les livres, CD, DVD…empruntés sont restitués dans le même état lors du prêt ; en cas de dégradation ou de perte, le montant du matériel emprunté sera facturé)	**30.00 €**
Caution Internat (restituée en fin d'année scolaire si l'état des lieux de sortie est similaire à celui réalisé lors de la rentrée scolaire)	**300.00 €**

En cas de difficultés ou d'imprévu, vous pouvez vous adresser au Service Comptabilité : comptabilite.sandar@cneap.fr

REGLEMENT FINANCIER/ ENGAGEMENT A PAYER
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

A nous retourner complété et signé

Nous soussignés, parents de l'élève en classe de

- **avons pris connaissance du règlement financier défini page 1 à 5 et acceptons les conditions financières.**

Nom, prénom du ou des **payeur(s)** :
Demeurant à :

Nom, prénom du ou des Responsables légaux (si différents) :
Demeurant à :

- **S'engage(nt) à veiller à ce que notre compte soit suffisamment approvisionné à chaque date de prélèvement.**
- **S'engage(nt) à acquitter la contribution des familles pour le fonctionnement de l'établissement ainsi que toutes dépenses périscolaires, restauration, internat, adhésions volontaires et activités facultatives dont leur enfant aura bénéficié :**

DANS LE TABLEAU SUIVANT, MERCI DE REPORTER LES MONTANTS CORRESPONDANTS A VOTRE SITUATION/VOS CHOIX TELS QUE DEFINIT DANS L'AVENANT FINANCIER		Prestation choisie		Montant Annuel Reporté par vos soins
		OUI	NON	
TARIF SCOLARITE	Cochez la tranche tarifaire applicable selon vos revenus	☒ Tarif 1 ☐ Tarif 2 ☐ Tarif 3 ☐ Tarif 4 ☐ Tarif 5 ☐ Tarif 6 ☐ Tarif 7 ☐ Tarif 8		
		☐ Je choisis de ne pas fournir mon avis d'imposition, la tranche 1 s'appliquera		
	Reportez le tarif correspondant à votre situation	**X**		
RESTAURATION	EXTERNE	☐	☐	*Facturation des repas exceptionnels*
	DEMI-PENSION 5 JOURS	☐	☐	
	DEMI-PENSION 4 JOURS	☐	☐	
HERBERGEMENT	PENSION COMPLÈTE	☐	☐	
	INTERNAT SEQUENTIEL	☐	☐	
	INTERNAT : ACCUEIL DIMANCHE SOIR	☐	☐	
MATERIEL ET EQUIPEMENTS OBLIGATOIRE	ENTREE EN FILIERE PRO CGEH : *Trousseau de représentation (facturation unique l'année de l'entrée dans la filière)*	☐	☐	
OPTIONS CHOISIES	EQUITATION – HIPPOLOGIE	☐	☐	
	ACADEMICA DUAL DIPLOMA	☐	☐	
	Projet du Vendredi - BIA	☐	☐	
	Projet du Vendredi - TRAIL	☐	☐	
	Projet du Vendredi - THEATRE	☐	☐	
APE	Je souhaite cotiser à l'APE (montant annuel de la cotisation : 25€)	☐	☐	
			MONTANT TOTAL ANNUEL A REGLER	

Fait à Date

Signature du ou des responsables payeurs élève/étudiant/apprenti payeur, précédée de la mention « **Lu et approuvé** »

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique du Mandat : _____
(Ne pas remplir)

Aux Lazaristes La Salle LYON
Lycée Sandar

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Institut SANDAR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Institut SANDAR.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Votre Nom : *Cliquez pour remplir*
(Nom et Prénom du débiteur)

Votre adresse : *Cliquez pour remplir*
(Numéro et nom de la voie)
Cliquez pour remplir
(Code postal) (Ville)

Coordonnées de votre compte : MERCI DE JOINDRE UN RIB
Numéro d'identification international du compte bancaire-IBAN (International Bank Account Number)

Code international d'identification de votre banque - BIC

Créancier

Nom : Institut SANDAR
Identifiant IBAN : FR76102780735100020087101 36
Numéro et rue : 392 Chemin de la Sablière – BP17
Code postal : 69579
Ville : Limonest Cedex

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à (lieu) : *Cliquez pour remplir* le (date) : *Cliquez pour remplir*

Signature(s)